



Technicien en Micro-Informatique

PROFESSIONNALISATION

RESPONSABLE DE LA FORMATION :
Christophe BELLANGER
infos@lamaisondelentreprise.com

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION :
Katia FAVREAU
03 86 49 26 14
accueil.ies@lamaisondelentreprise.com

UN MÉTIER

► Descriptif

Devant l'accroissement du parc matériel et des applications informatiques le technicien informatique est l'interlocuteur indispensable dans l'entreprise.

Son rôle principal est d'assurer l'interface entre le personnel du Service Informatique et les utilisateurs de l'entreprise.

Il aide les utilisateurs dans la résolution de problèmes matériels et/ou logiciels et assiste le Service Informatique dans les tâches courantes d'exploitation, de gestion du parc informatique. Il assure également le diagnostic et le dépannage.

► Vos activités en entreprise

Gérer le parc informatique et exploiter le système d'information d'une entreprise.

- Exploiter et piloter le parc informatique (suivi des contrats et des licences informatiques, évolution des postes et du parc, inventaire du parc)
- Garantir la disponibilité des applications et des données (sauvegardes, paramétrage des postes clients)
- Garantir la sécurité du réseau informatique (antivirus, accès)
- Assister les utilisateurs (adapter le poste de travail, aide bureautique et logiciels)
- Exploiter le système d'information en assurant les tâches courantes d'exploitation (création et gestion des utilisateurs, planification et vérification des sauvegardes, récupération des données)
- Favoriser l'information de son responsable hiérarchique (collecte d'informations pertinentes)

UNE FORMATION

► Public concerné

- Niveau Bac à Bac +1, à dominante scientifique.

► Connaissances à acquérir

- L'entreprise et son système d'information (organisation du système d'information dans l'entreprise, sensibilisation à la qualité et à la sécurité)
- Systèmes d'exploitation (architecture des systèmes répartis, Windows, Unix, Linux, clients légers)
- Technologies des réseaux (Architectures et protocoles des réseaux locaux, administration des réseaux locaux, les réseaux publics, zone démilitarisée ou semi-ouverte)
- Outils de communication (Messagerie Exchange 2, Lotus Notes, Intranet, Extranet)
- Informatique et maintenance (architecture PC, maintenance informatique, techniques d'installation matériels et logiciels, assistances utilisateurs)
- Gestion de parc (gestion des données, sécurité, sauvegarde, gestion des licences, élaboration d'un cahier des charges, inventaire)
- Enseignements généraux (communication comportementale),

Technicien en Micro-Informatique

➔ Recrutement

Le recrutement est réalisé par l'entreprise d'accueil. Le candidat doit effectuer une inscription dans le centre de formation en demandant un dossier de candidature. Ce dossier sera examiné par une commission et le candidat sera invité à se présenter à un entretien de motivation.

Cette formation peut être préparée en Formation Continue (FC), Congé Individuel de Formation (CIF) ou Droit Individuel à la Formation (DIF). Nous consulter.

➔ Organisation - Statut durant la formation

- La formation se déroule sur le site d'Auxerre
 - L'alternance (1 à 2 semaines en formation, 2 semaines en entreprise)
- Au travers d'une relation tripartite (entreprise, apprenant, centre de formation) coordonnée, la pédagogie de l'alternance permet d'acquérir, pas à pas, de façon individualisée les compétences et savoirs professionnels liés à l'exercice du métier. Les périodes en entreprise et en centre de formation se succèdent pour constituer des phases pédagogiques.
- Le jeune est considéré comme salarié de l'entreprise avec un contrat de travail à durée déterminée.

➔ Validation des études

- **Validation professionnelle :**
Certificat de Qualification Paritaire de la Métallurgie
"Technicien en Micro Informatique"

La participation à la formation et la validation des compétences peuvent également donner lieu à un positionnement dans la convention collective dans les entreprises qui ne font pas partie de la branche métallurgique.

Modalités de délivrance du certificat :

- réussite aux épreuves
- notation en entreprise

- **Validation CNAM :**
Inscription aux Unités de Valeur du CNAM (optionnelle)

➔ Partenariat

- CISCO (Académie Locale)
- Microsoft
- France Télécom
- CNAM (Unités de Valeur)
- Microsoft

UN EMPLOI

Le contrat de professionnalisation

C'est un contrat de travail commun aux **jeunes de 16 à 25 ans** sortis du système scolaire et aux **demandeurs d'emploi de plus de 26 ans** permettant d'accéder à une qualification reconnue en alliant des périodes d'enseignement général, l'exercice en entreprise d'activités en rapport avec la qualification visée.

La durée des contrats est comprise **entre 6 et 12 mois**. Un accord de branche peut dans certains cas porter cette durée à 24 mois. (nous consulter).

La rémunération varie de 55 % du SMIC au SMIC ou 85 % du minimum conventionnel, en fonction de l'âge et du niveau d'études.

Financement :

L'entreprise d'accueil bénéficie d'exonérations de charges sociales pour les jeunes de moins de 26 ans et les salariés de plus de 45 ans ainsi que de financements spécifiques. (Nous consulter).